

Landmine Monitor 2020 : Conclusions principales

Le rapport 2020 de l'Observatoire des mines (*Landmine Monitor 2020*), documente les progrès réalisés vers un monde exempt de mines, mais souligne également les défis à relever telle que l'utilisation de mines antipersonnel par les groupes armés non-étatiques. L'utilisation de mines improvisées a de nouveau entraîné un nombre élevé de victimes en 2019, dont la majorité était des civils. La flambée de la pandémie de COVID-19 au début de l'année 2020 a également généré une série de difficultés imprévues et auxquelles la communauté de l'action contre les mines a dû s'adapter avec pour objectif de mettre un terme aux souffrances causées par les mines terrestres.

Actuellement, 164 pays sont liés par le Traité d'interdiction des mines. Bien qu'aucun nouvel État n'ait adhéré au traité lors de la période documentée, la plupart des 33 pays non partie au traité continuent d'agir conformément au cadre légal international. Cependant, l'annonce en janvier 2020 de la nouvelle politique américaine sur les mines terrestres a annulé la directive précédente interdisant la production et l'utilisation des mines antipersonnel. La décision a été condamnée aux États-Unis et à l'international, et représente un recul injustifié, en contradiction avec la reconnaissance mondiale de la norme d'interdiction de cette arme et de son impact sur les civils.

Alors que les pays continuent leurs efforts pour déminer les terres contaminées par les mines et fournir une éducation aux risques aux communautés affectées, l'Observatoire des mines constate que beaucoup reste à faire, notamment pour répondre aux besoins des survivants et des communautés affectées ainsi que pour assurer la pérennité des ressources alors que le financement mondial de l'action contre les mines a diminué pour la deuxième année consécutive.

Utilisation

Entre le milieu de l'année 2019 jusqu'en octobre 2020, l'Observatoire des mines a confirmé l'utilisation nouvelle de mines antipersonnel par les forces gouvernementales du Myanmar, État non partie au Traité d'interdiction des mines.

Au cours de la période documentée, des groupes armés non-étatique ont utilisé des mines antipersonnel dans au moins six pays : en Afghanistan, en Colombie, en Inde, en Libye, au Myanmar, et au Pakistan.

- Il y a eu des allégations non confirmées de nouvelle utilisation de mines antipersonnel par des groupes armés non-étatiques au Burkina Faso, au Cameroun, en Égypte, au Mali, au Niger, au Nigeria, aux Philippines, en Somalie, en Syrie, au Tchad, en Tunisie, en Turquie, et au Yémen.

Victimes

Pour la cinquième année consécutive, 2019 a enregistré un nombre extrêmement élevé de victimes de mines antipersonnel et anti-véhicule, notamment de type improvisé, ainsi que de restes d'armes

à sous-munition et d'autres restes explosifs de guerre (REG). La persistance des totaux élevés rapportés depuis 2014 est principalement le résultat d'un grand nombre de victimes enregistrées dans les pays confrontés à des conflits armés et impliquant l'utilisation massive de mines improvisées.

- En 2019, au moins 5 554 victimes de mines/REG ont été recensées, dont 2 170 ont été tuées et 3 357 ont été blessées. Le statut vital n'était pas connu pour 27 victimes.
- Bien que le total de victimes identifiées en 2019 indique une diminution par rapport aux 6 897 victimes de mines/REG enregistrées en 2018, il demeurerait 60% plus élevé que le total annuel de victimes le plus bas jamais recensé (3 457 en 2013).
- Les États parties avec plus de 100 victimes enregistrées en 2019 sont : l'Afghanistan, la Colombie, l'Iraq, le Mali, le Nigeria, l'Ukraine, et le Yémen.

En 2019, des victimes ont été identifiées dans 55 États et autres territoires, dont 36 États parties au Traité d'interdiction des mines.

- La grande majorité des victimes de mines/REG dont le statut était connu étaient des civils (80%).
- En 2019, les enfants représentaient 43% de toutes les victimes civiles dont le statut était connu.
- Les hommes et garçons représentaient 85% de toutes les victimes pour lesquelles le sexe était connu.

Contamination

En Octobre 2020, 60 États et autres territoires étaient contaminés par des mines antipersonnel. Cela comprend 33 États parties au Traité d'interdiction des mines, 22 États non parties, et quatre autres territoires.

- Trois États parties doivent clarifier l'étendue de leur contamination résiduelle (l'Algérie, le Koweït, et le Nicaragua) et cinq États parties doivent fournir des informations complémentaires concernant leur contamination suspectée ou connue par des mines improvisées (le Burkina Faso, le Cameroun, le Mali, le Nigéria, et la Tunisie).
- La Mauritanie a déclaré être exempte de mines en 2018, mais a rapporté en 2019 avoir identifié une nouvelle contamination datant du conflit sur le Sahara occidental dans les années 1970. Le pays doit confirmer si cette contamination se situe sous sa juridiction ou contrôle.

Une contamination massive par les mines antipersonnel (définie par l'Observatoire des mines comme supérieure à 100km²) est présumée dans 10 États parties : en Afghanistan, en Bosnie-Herzégovine, au Cambodge, en Croatie, en Éthiopie, en Irak, en Thaïlande, en Turquie, en Ukraine, et au Yémen.

Soutien à l'action contre les mines

En 2019, les donateurs et les États affectés ont contribué environ 650,7 millions de dollars américains dans le cadre du soutien international et national pour l'action contre les mines, une diminution de 48,8 millions de dollars par rapport à 2018, une baisse pour la deuxième année consécutive.

En 2019, 35 donateurs internationaux ont contribué 561,3 millions de dollars en soutien à l'action contre les mines dans 41 États affectés et autres territoires. Cela représente une diminution de 81,3 millions de dollars par rapport à 2018 et la première fois depuis 2016 que l'assistance internationale chute sous la barre des 600 millions de dollars.

- Collectivement, les 15 plus grands donateurs ont représenté 78,2 millions de dollars de la baisse mondiale. Malgré cette baisse, ils ont fourni la majorité des financements internationaux (96%).
- En 2019, 27 États et territoires ont connu un changement de plus de 20% du financement reçu par rapport à 2018, dont 15 bénéficiaires recevant moins de soutien. De plus, sept pays n'ont pas reçu de nouveau soutien.
- L'assistance internationale a été allouée aux secteurs suivants : déminage et éducation aux risques (56% de tous les financements), assistance aux victimes (8%), le renforcement des capacités (1%), et les activités de plaidoyer. Les 34% restants n'ont pas été ventilés par les donateurs ou n'ont pas été affectés.

L'Observatoire des mines a identifié 10 États affectés qui ont rapportés avoir contribué un total de 89,4 millions de dollars en soutien national de leurs programmes d'action contre les mines : l'Afghanistan, l'Angola, la Bosnie-Herzégovine, le Cambodge, le Chili, la Colombie, la Croatie, le Liban, la République démocratique populaire lao, et le Zimbabwe. Cela représente une augmentation de 32,5 millions par rapport à 2018.

Éducation aux risques

L'éducation aux risques est un pilier fondamental de l'action contre les mines, mais qui a reçu peu d'attention ou de reconnaissance de la part de la communauté de l'action contre les mines au cours de la dernière décennie et, par conséquent, a souvent été sous-financée. L'année 2019 a marqué un tournant important et positif pour l'éducation aux risques.

- Un groupe consultatif international a été créé en 2019 pour orienter les efforts liés à l'éducation aux risques.
- Le plan d'action d'Oslo, adopté à la quatrième Conférence d'examen du traité, comprend un ensemble d'actions spécifiquement dédiées à l'éducation aux risques des mines et à la réduction des risques.
- Vingt-huit États parties ont rapporté avoir mené des activités d'éducation aux risques auprès des populations touchées par la contamination par les mines antipersonnel en 2019.

En 2020, l'éducation aux risques a été grandement affectée par la pandémie du COVID-19 car les sessions en face-à-face sont souvent le moyen le plus approprié d'atteindre les communautés

touchées et de promouvoir un changement de comportement. Cependant, les opérateurs ont fait preuve d'innovation pour relever les défis notamment via l'utilisation de méthodes numériques et en associant l'éducation aux risques et des messages de prévention sur le nouveau coronavirus.

Déminage

Au moins 156km² de terres contaminées ont été déminées en 2019 et plus de 123 000 mines antipersonnel ont été dépolluées et détruites. Cela représente une augmentation par rapport au 146km² déminés et environ 98 000 mines terrestres détruites en 2018.

- En 2019, la plus grande partie du déminage a été réalisé par l'Afghanistan, le Cambodge, la Croatie, et l'Iraq. Collectivement, ces États ont libéré plus de 86% du déminage rapporté.
- En 2019, l'Afghanistan, l'Iraq, et le Yémen ont continué leurs activités de déminage malgré l'insécurité ou les conflits en cours.
- En 2020, le déminage a été temporairement suspendu à cause des restrictions pour enrayer le nouveau coronavirus (COVID-19) : en Arménie, en Bosnie-Herzégovine, en Colombie, au Liban, au Pérou, au Sénégal, au Tchad, au Vietnam, et au Zimbabwe ; dans les autres territoires du Kosovo et du Sahara occidental, ainsi que dans les îles Malouines/Falkland.

Trente États parties, un État non partie, et un autre territoire ont achevé le déminage de toutes les zones minées sur leur territoire depuis l'entrée en vigueur du traité.

- En 2020, le Chili est le dernier État partie à avoir déclaré l'achèvement du déminage de toutes ses zones minées. Aucun État partie n'a terminé le déminage de ses zones contaminées en 2019.
- Au 15 octobre 2020, 25 États parties devaient remplir leurs obligations de déminage d'ici 2025, en vertu de l'Article 5. Quatre États parties ont des délais qui vont au-delà de 2025 : la Croatie (2026), l'Irak (2028), la Palestine (2028), et le Sri Lanka (2028), et trois États ont demandé des demandes de prolongation de leurs délais après 2025 : la Bosnie-Herzégovine (2027), le Sénégal (2026), et le Soudan du Sud (2026).
- Huit pays ont déposé une demande de prolongation de leur délai de déminage en 2020 : la Bosnie-Herzégovine, la Colombie, la République démocratique du Congo (DRC), la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, le Soudan du Sud, et l'Ukraine. Ces demandes seront considérées lors de la Dix-huitième Assemblée des États parties en novembre 2020.
- Il était attendu que l'Érythrée et le Nigéria déposeraient des demandes de prolongation de leur délai de déminage en 2020, mais au 15 octobre 2020, aucune demande n'a été soumise par ces pays.

Assistance aux victimes

Les conclusions rapportées ci-dessous concernent les 34 États parties avec un nombre important de victimes de mines. En 2019–2020, de nombreux États ont indiqué des améliorations dans l'accessibilité, la qualité ou la quantité des services pour les victimes. Cependant des défis importants subsistent dans tous les pays.

- Seulement 14 des 34 États parties avaient des plans d'assistance aux victimes ou en faveur des personnes à handicap appropriés pour répondre aux besoins et lacunes dans l'assistance. Neuf États supplémentaires devaient encore achever la révision ou l'adoption d'une stratégie nationale relative à la mise en œuvre de l'assistance aux victimes.
- Environ deux-tiers des États parties disposaient de mécanismes de coordination actifs, et des représentants de survivants ont participé à ces processus de coordination dans 18 de ces États. Cependant, il y avait peu d'indication que leurs contributions étaient prises en compte ou mises en œuvre.
- Des lacunes importantes demeurent dans l'accès aux activités créatrices de revenu pour les survivants et les personnes avec handicap dans de nombreux États parties, particulièrement là où des opportunités génératrices de moyens de subsistance étaient les plus nécessaires.

En 2020, les activités et services d'assistance aux victimes ont été fortement impactés par le nouveau coronavirus et a empêché de nombreux survivants et autres personnes handicapées d'accéder à ces services et d'exercer leurs droits à égalité dans de nombreux pays affectés par les mines. L'impact de la pandémie a été d'autant plus marqué du fait du sous-financement des activités d'assistance aux victimes dans de nombreux pays. Les victimes de mines, notamment dans les régions reculées, ont souvent eu du mal à avoir accès aux services adéquats.

Destruction des stocks et mines conservées

Les États parties au Traité d'interdiction des mines ont détruit plus de 55 millions de mines antipersonnel stockées, dont plus de 269 000 en 2019.

- La Grèce et l'Ukraine demeurent en violation du traité en n'ayant pas réalisé la destruction complète de leurs stocks dans les délais.
- Trois États parties possèdent moins de quatre millions de mines antipersonnel qui doivent être détruites : l'Ukraine (3,3 millions), la Grèce (343 413) et le Sri Lanka (62 510).

Un total de 64 États parties ont rapporté conserver collectivement plus de 145 000 mines antipersonnel à des fins de formation et de recherche, dont 32 qui en conservent plus de 1 000 mines chacun.

- En 2019, le Botswana, le Brésil, et l'Uruguay ont rapporté la destruction des leurs dernières mines conservées à des fins de formation et de recherche.
- Sept États parties n'ont jamais rapporté avoir « consommé » (détruit) leurs mines conservées aux fins autorisées depuis l'entrée en vigueur du traité pour eux : le Burundi, le Cap-Vert, Djibouti, le Nigéria, Oman, le Sénégal, et le Togo.

Production

L'Observatoire des mines liste 12 États comme producteurs de mines car ils n'ont toujours pas renié la possibilité d'une production future : la Chine, la Corée du Nord, la Corée du Sud, Cuba, les États-Unis, l'Inde, le Myanmar, le Pakistan, la Russie, Singapour et le Vietnam.

- Il s'agit d'une augmentation d'un pays par rapport au rapport précédent, suite au changement de la politique américaine sur les mines qui a annulé l'engagement politique de 2014 de ne pas produire des mines antipersonnel.

Au cours de la période documentée, des groupes armés non-étatiques ont produit des mines improvisées en Afghanistan, en Colombie, au Myanmar, au Pakistan, et au Yémen.